



Lausanne, le 16 mars 2021

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

Donnant suite au mandat qui m'a été confié par l'Assemblée générale, j'ai procédé à l'examen des comptes du Panier Bio à Deux Roues pour l'exercice 2020.

Les contrôles se sont effectués lors d'une rencontre avec le trésorier de la coopérative qui a eu lieu le lundi 15 mars 2021.

J'ai effectué des contrôles des postes du bilan et du compte de résultat. J'ai procédé à divers pointages et vérifications de la correspondance entre les lignes de comptes et les factures. J'ai posé plusieurs questions concernant plusieurs lignes de comptes et les réponses données ont été en tout point satisfaisantes. Lors de mon contrôle, je n'ai pas rencontré d'éléments me permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi ou aux statuts.

J'invite donc l'assemblée générale à approuver les comptes qui lui sont soumis, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier pour son travail.

Bernat Palou